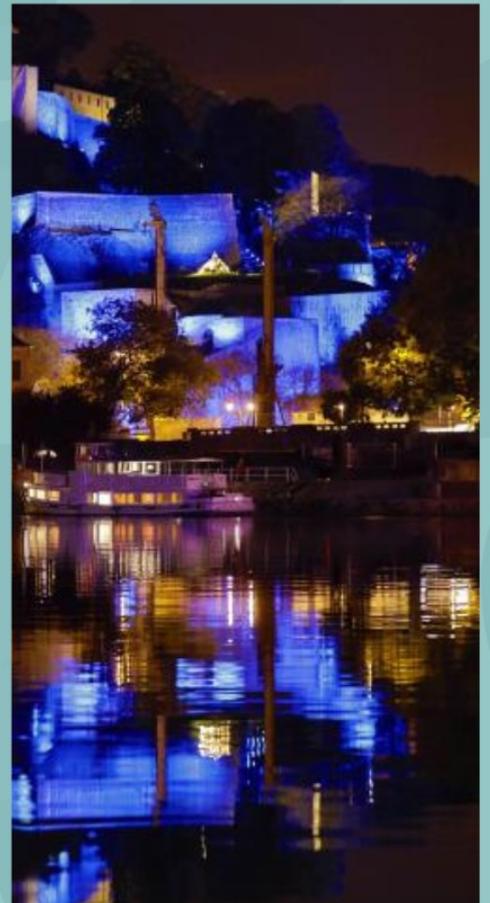
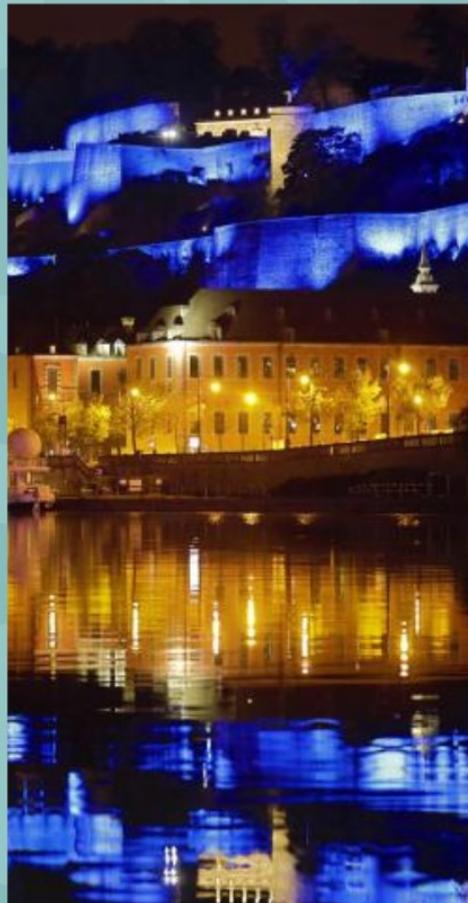


Périodique Trimestriel  
Jan, Fev, Mar 2023  
Bureau de dépôt de Jambes

  
PB-PP / B 68335  
N° D'agrément  
P405022

## FÉDÉRATION ROYALE DES MILITAIRES À L'ÉTRANGER 78ÈME SECTION "GEORGES ATTOUT" NAMUR & ENVIRONS

 [frme-namur.be](mailto:frme-namur.be)  [FRMESectionNamurEnvirons](https://www.facebook.com/FRMESectionNamurEnvirons)  [info@frme-namur.be](mailto:info@frme-namur.be)





**DEBOUCK LAURENT**

WEB DEVELOPER



+32 479 61 10 50



RUE DU MONCIA 1C - 5150 FLORIFFOUX



INFO@DEBOUCK-LAURENT.BE



DEBOUCK-LAURENT.BE



**Mathieu Rütimann**

Graphic Designer

+32 497 53 62 19

mathieu@pepup.be

**pepup:be**

# SOMMAIRE

Composition du Comité	2
Mot du Comité	3
Convocation à l'Assemblée Générale (AG)	4
Banquet post AG	5
Où était notre drapeau ?	7
Vétéran	8
Nos sponsors	10
Anniversaires	12
Vœux de Noël	14
100 ans du Soldat Inconnu	16
Calendrier des Activités 2023	19
Coordonnées bancaires	20



# Composition du Comité

## Président :

Monsieur Eric DUMEUNIER  
Rue Gustave Defnet 7/1  
5000 Namur  
GSM : 0474/29 71 85  
E-mail : [president@frme-namur.be](mailto:president@frme-namur.be)

## Vice-Président :

Monsieur Claude DURIEUX  
Avenue du Gouverneur Bovesse 110/0021  
5100 Jambes  
GSM : 0479/92 05 96  
E-mail : [vice-president@frme-namur.be](mailto:vice-president@frme-namur.be)

## Secrétaire :

Monsieur Roland DEGALLAIX  
Chaussée de Liège 80 Bte 13  
5100 Jambes  
GSM : 0496/68 19 93  
E-mail : [secetaire@frme-namur.be](mailto:secetaire@frme-namur.be)

## Trésorier :

Monsieur Luc PREUDHOMME  
Rue de Falisolle 77  
5060 Sambreville  
GSM : 0494/63 08 55  
E-mail : [tresorier@frme-namur.be](mailto:tresorier@frme-namur.be)

## Porte-drapeau :

Monsieur Marcel DUPUIS  
Rue de Sardanson 74  
5004 Bouge  
GSM : 0478/73 12 10  
E-mail : [portedrapeau@frme-namur.be](mailto:portedrapeau@frme-namur.be)

## Commissaire :

Monsieur Jean-Marie MEUNIER  
Cité Germinal Camélia 12  
5002 St Servais  
GSM : 0496/90 49 13  
E-mail : [commissaire48@frme-namur.be](mailto:commissaire48@frme-namur.be)

## Commissaire :

Monsieur Charles STEVENS  
Rue Winston Churchill 205  
4020 Liège  
GSM : 0475/29 20 62  
E-mail : [commissaire53@frme-namur.be](mailto:commissaire53@frme-namur.be)

## Commissaire :

Fonction vacante

## Commissaire :

Fonction vacante

## Pour rappel : ATTENTION

Les réunions se tiennent le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois à la **Maison Jamboise. Avenue Jean Materne 162** (entrée, à coté de la bibliothèque de Jambes). Les réunions sont ouvertes à toutes et à tous accueil à partir de 14 Hr 15 début de la réunion 14 Hr 30.

Si le 2<sup>ème</sup> jeudi tombe un jour férié, **la réunion sera avancée d'un jour donc elle aura lieu le deuxième mercredi du mois.**

Attention les dates peuvent changer en fonction des mesures du moment.

## Le Mot du Comité

Bonjour à toutes et à tous,  
Chères amies, chers amis,

Nous espérons que les fêtes de fin d'années ce sont bien passées pour toutes et tous.  
« Que 2023 soit ton année, que le bonheur soit ton allié, que le sourire soit ton invité et que la joie embellisse tes journées. Nous te souhaitons une belle et merveilleuse année ! »

Nous vous remercions de rester fidèle à notre fédération et vous invitons, si ce n'est déjà fait, à régler la cotisation 2023 sur le compte de notre section.

Pour rappel, en Belgique 12 €, dans l'Union Européenne 18 €, hors U.E. 22 €.

**IBAN : BE 90 0000 7933 9532**

**BIC : BPOTBEB1**

Possibilité pour nos membres résidents à l'étranger de régler la cotisation via PAYPAL.

Voici ci-dessous, une vue de nos activités prévues pour les trois prochains mois.

- ♦ Réunions mensuelles : les jeudis 09 février, 09 mars et le 13 avril.
- ♦ Notre AG suivie du banquet annuel le samedi 18 mars.

**ATTENTION** nos réunions mensuelles vont désormais se dérouler à l'adresse suivante :

Avenue Bourgmestre Jean Materne **162**

5100 Jambes

Ce programme peut changer à chaque instant suivant les conditions sanitaires ou géopolitiques.

Ne pas oublier SVP en cas de déménagement de nous communiquer la nouvelle adresse postale, veuillez également nous prévenir en cas de changement d'adresse e-mail, en nous envoyant un courriel à l'adresse [info@frme-namur.be](mailto:info@frme-namur.be) d'avance merci de votre collaboration.

Nous espérons vous retrouver toutes et tous, en bonne santé lors d'une de nos prochaines réunions ou activités.

Restons vigilant par rapport à la situation sanitaire.

Au plaisir de vous revoir  
Merci de votre fidélité  
SEMPER CUSTODIA

Votre Comité



**Fédération Royale des Militaires à l'Étranger  
Namur & Environs  
Assemblée Générale 2023**

**Convocation**

Cher membre,

Vous êtes cordialement invité à assister à l'assemblée générale qui se tiendra le **samedi 18 mars 2023** à **L'Espace Hastimoulin, Rue de l'Industrie 145 à 5002 Saint-Servais**.

L'accueil des membres se fera à partir de 10 Hr 30 et le café sera offert.

**ORDRE DU JOUR**

- |  |  |
|--|--|
| 1. Accueil des membres par le président.   | 7. Désignation de 2 vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2023. Et d'un suppléant. |
| 2. Hommage au drapeau et moment de recueillement pour nos membres disparus.  | 8. ELECTIONS :   |
| 3. Allocution du président.  | Sortants et rééligibles :  |
| 4. Rapport moral de l'exercice écoulé par le secrétaire.   | Mr MEUNIER Jean-Marie.   |
| 5. Rapport financier de l'exercice écoulé par le trésorier.  | Eligibles : Md WORONSKI Irène,<br>Mr LECOMTE Pierre.                                   |
| 6. Rapport des vérificateurs aux comptes de l'exercice écoulé. Approbation du bilan 2022. Décharge au comité exécutif. | 9. Séance académique.  |
|  | 10. Résultat du scrutin.   |
|  | 11. Communications, divers.  |
|  | Mot de la fin, photos, toast au Roi et banquet.  |

Les membres en règle de cotisation 2023 et candidat pour un mandat au sein du comité sont priés de déposer leur candidature par écrit, chez le président au plus tard 15 jours avant l'Assemblée Générale. Seuls les membres en règle de cotisation 2023 ont droit de participer au vote.

Le membre qui serait empêché d'assister à l'Assemblée Générale peut déléguer ses pouvoirs à un autre membre au moyen de la procuration ci-dessous. Cette procuration doit arriver chez le secrétaire au plus tard 8 jours avant l'AG.

Dans l'espoir de vous rencontrer et dans cette attente, nous vous présentons, cher membre, nos fraternelles salutations.

Pour le comité

Le secrétaire

Mr Roland DEGALLAIX

Le président

Mr Fernand DUMEUNIER

---

**Procuration**

Je soussigné

N° membre

Membre de la section de Namur & Environs donne pouvoir à M

à l'effet de me représenter à l'assemblée générale du 18 mars 2023 ou en cas de remise, à une autre assemblée avec le même ordre du jour, de participer aux débats, de voter en mon nom sur les différents points inscrits à l'ordre du jour.

Fait à

le

2023

Nom en majuscule et signature précédés par la mention manuscrite « **BON Pour POUVOIR** »  
ASSOCIATION PATRIOTIQUE SANS BUT LUCRATIF

# Banquet du Samedi 18 Mars 2023

*Lieu Salle Hastimoulin  
Rue de l'Industrie N° 145 - 5002 Saint-Servais  
L'infrastructure du bâtiment est de plein pied*

**Suite à notre Assemblée Générale et  
Après la séance photos**

## MENU

*Toast au Roi servi à table  
Assiette de Mise en Bouche*

~~~~~

Assiette Nordique

~~~~~

Crème d'Asperge

~~~~~

Sorbet Myrtilles  
Triple Sec

~~~~~

A Votre Choix  
Ou

Suprême de Pintadeau  
Sauce Sambre et Meuse  
Chicon braisé, Fagot de Haricots  
Pommes Pins

Filet de Lotte Sambre et Meuse  
Poêlée de Légumes  
Pommes de Terre Nature

~~~~~

Tarte Tatin

~~~~~

Café

## Tenue de Ville correcte

Durant le repas TOMBOLA (2,50€ le billet)

Seul le paiement de **45,00 €** aura valeur d'inscription.  
Paiement attendu pour le **09 mars** au plus tard.

**IBAN : BE90.0000.7933.9532**

**BIC : BPOTBEB1**

**En référence : Banquet, nom du membre, nombre de personne(s), nombre pintadeau et  
ou nombre lotte**

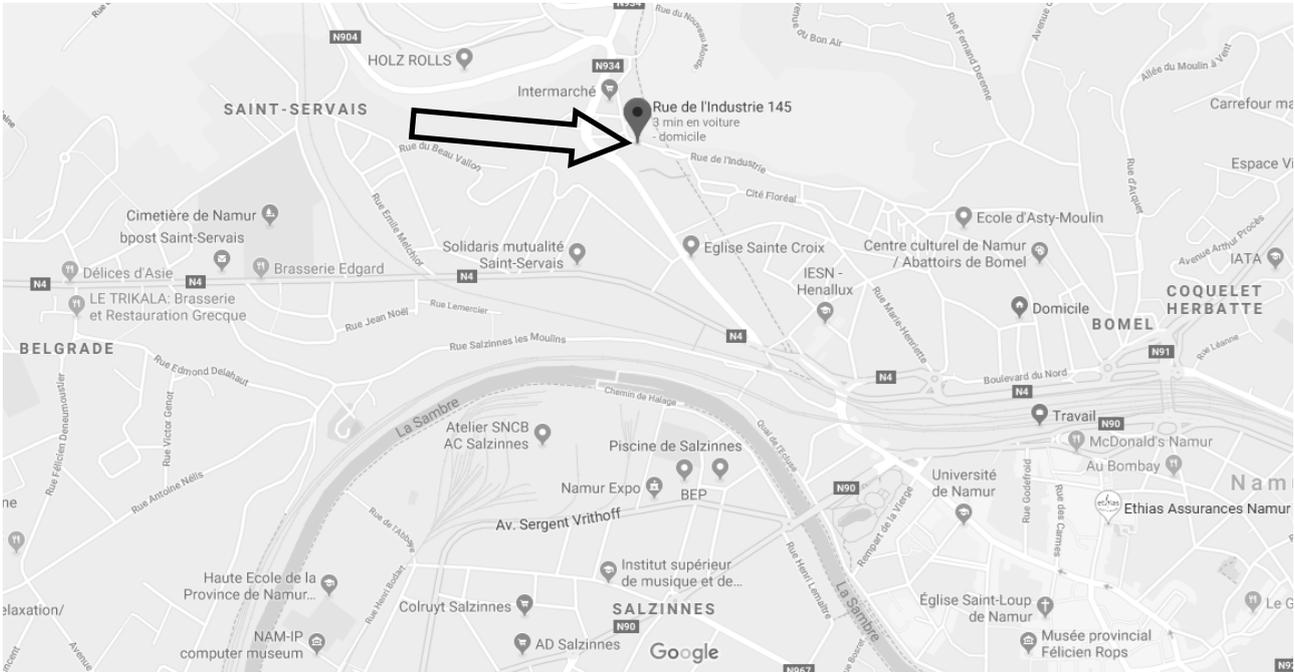
# Pour nous rejoindre

Rue de l'Industrie N° 145 - 5002 St Servais (Namur)

Venant de Namur :

N4 direction Chaussée de Waterloo, à la station essence, prendre la Rue de Gembloux (N934)

Arrivé au Hall Octave Henri prendre à droite et première à droite ensuite parking de l'Espace HASTI-MOULIN



Venant de l'autoroute E42 :

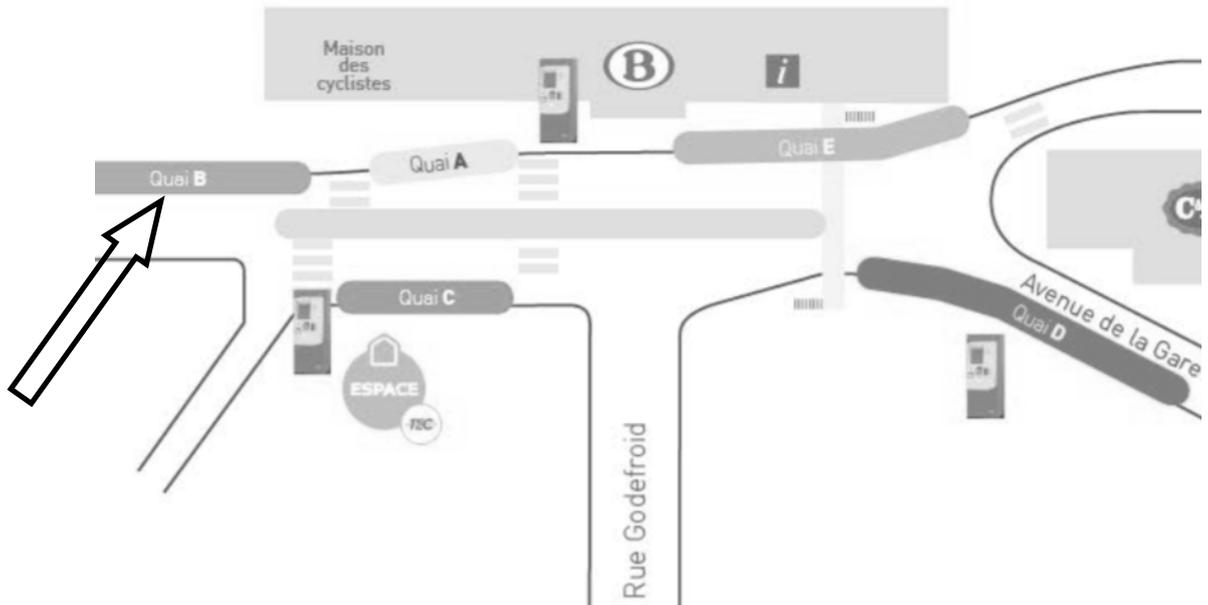
Sortie 12 (Gembloux) N4 direction Namur, à la station essence, prendre la Rue de Gembloux (N934)

Arrivé au Hall Octave Henri prendre à droite et première à droite ensuite parking de l'Espace HASTI-MOULIN

En transport en commun :

Via les TEC Gare de Namur Place de la Station Quai B ligne 1 direction Saint Marc

Arrêt : Hall Omnisport



## Où était notre Drapeau ?

### Octobre :

Samedi 01	Saint-Josse-ten-Noode	Relais National des Urnes
Mardi 04	Flawinne	Cérémonie du Souvenir
Vendredi 09	Jambes	Journée Patriotique
Samedi 15	Bruxelles	Remembrance Day
Dimanche 16	Mettet – Florennes	Cérémonie Anniversaire
Vendredi 21	Gembloux	Relais Sacré

### Novembre :

Dimanche 06	Malonne	Relais Sacré
Mardi 08	Champion	Gathering of the Soil
Vendredi 11	Jambes	Commémoration du 11 Novembre
Vendredi 11	Wépion	Cérémonie d’Hommage à nos Soldats
Dimanche 13	Namur	Remembrance Sunday
Mardi 15	Namur	Fêtes du Roi
Vendredi 18	Namur	Cérémonie du Souvenir
Dimanche 20	Flawinne	Commémoration des deux conflits Mondiaux
Jeudi 24	Jambes	Hommage au Monument de La Plante
Samedi 26	Couvin	Cérémonie d’Hommage à Robert HOSSELET

### Décembre :

Vendredi 09	Ben-Ahin	Cérémonie DEWART
-------------	----------	------------------

Vous pouvez retrouver tous les reportages photographiques sur notre site web, via le lien suivant :  
<https://frme-namur.be/galerie/>

## Vétéran

Vétéran, ce nom masculin, se disait en latin, veteranus, c'est un dérivé de vetus ou veteris et pouvait se traduire par ancien, vieux voir vétuste ... Bon je ne suis pas encore vétuste mais je prends doucement la route vers le côté ancien.

Aujourd'hui, lorsque l'on parle de Vétéran ou Vétéране, c'est pour désigner une personne, civil ou militaire ayant travaillé ou servi pendant quelques années ou toute une carrière.

Vétéran est aussi associé à ancien combattant, quoiqu'un Vétéran ou une Vétéране n'a pas nécessairement combattu, mais il a, elle a, assurément été militaire sur le territoire national ou à l'étranger.

Déjà à l'époque Romaine, les légionnaires, ayant obtenu leur congé après avoir servi Rome, étaient considérés comme, Vétéran et ils avaient droit au respect. Plus tard, l'histoire militaire recense également des compagnies de Vétérans composées de militaires blessés ou d'un certain âge.

Je parlais de respect, pour la petite histoire, encore récemment, lorsque j'allais d'un point à un autre à Trois-Rivières ou à Nicolet, en uniforme de la Légion Royale Canadienne, avec mon béret d'artilleur visé sur la tête et mes médailles sur la poitrine, je voyais dans les yeux des personnes croisées, des interrogations ou du respect. Mais aussi des sourires, j'ai même reçu des félicitations ou bien encore : Bravos ! Merci ! Oh vous avez beaucoup de médailles, c'est pourquoi ? C'est quoi cet uniforme ?

Après la cérémonie du Souvenir de cette année, à Louiseville il m'est aussi arrivé la chose suivante, je vais, toujours en uniforme « Légion », avec mon Hélène, du Cénotaphe à l'Hôtel de Ville. Quand une voiture s'arrête à notre hauteur et une dame d'origine africaine ou haïtienne sort de son véhicule en me disant : Je vous ai vu et j'ai eu envie de m'arrêter et vous dire merci pour votre service. La dame en question est en larme ... Je peux vous faire un câlin ? Oui madame. Et en me serrant dans ses bras, elle me dit encore merci. Tout étonné de ce geste, j'en discute avec Hélène, et nous nous disons que cette dame a sûrement vécu des choses difficiles dans son pays d'origine et que des soldats l'ont sûrement aidé...



Je ne me suis pas engagé pour faire la guerre, mais pour préserver la Paix. Et lorsque je servais dans les Forces Belges en Allemagne dans les années 80 pendant la Guerre Froide et que j'étais en uniforme, je n'ai jamais rien entendu de la sorte, juste des regards qui semblaient me dire : C'est quoi ce martien ? J'ai aussi entendu des remarques désobligeantes ou des insultes, les seules fois où j'ai ressenti de l'intérêt, c'était pour mon uniforme de Cadet de Marine ou Force Navale. Cette tenue bleue fait toujours rêver, ce qui n'était pas le cas à la Force Terrestre.

Ce manque de respect était parfois adressé aux Anciens Combattants, je l'ai vécu lors de mes nombreux reportages. Certains d'entre eux, quand ils ne subissaient pas des remarques stupides, se sont fait voler leurs médailles. Heureusement, cela reste des cas isolés.

Le manque de respect arrive aussi avec des remarques du genre : Tes médailles, tu les as gagnés à la loterie. Tes médailles, tu les as trouvées au fond d'une boîte de savon comme cadeau. Si tu tombes à l'eau, tu vas couler avec le poids de tes médailles.

Le Vétéran, la Vétérane, à droit au respect comme quiconque sur terre, voire un cran au-dessus pour avoir choisi de servir, de défendre son pays au risque de sa vie.

Notre membre au Canada ©



# Jessica

Coiffure.

DAMES - HOMMES - ENFANTS

081/30 12 14



#### OUVERTURE

lundi au vendredi 10h - 19h  
samedi 9h - 18h

Av. Gouverneur Bovesse 110,  
5100 Jambes

À 20 m du rond-point  
Joséphine-Charlotte

## de Salon de coiffure Lindi

Ouvert tous les jours de 9h00 à 20h00  
Avec et sans rendez-vous - 0499 87 43 83  
0487 28 67 57  
Boulevard de Merckem 41 - 5000 Namur  
@salondecoiffurelindi



Scan me



[WWW.UNITRAC.BE](http://WWW.UNITRAC.BE)

Camionnettes – Camions - UNIMOOG – MB TRAC occasion

Grues Atlas Maxilift Broses Dücker matériel hivernal Springer

*Rue gilletville 38 5170 Lesve Tel 081/43.49.65*



**OLTS**

Technicien pellets  
Entretiens  
Dépannages 7J/7  
Agrée Edilkamin



0495/15.33.52

# Nous souhaitons un joyeux anniversaire à

## FEVRIER

- 1 JAUMOTTE Michaël, TRAUTES Philippe, VAN DONINCK Jean-Louis
- 2 JEANFILS Daniel
- 5 KEGELAERT Jean-Pierre
- 6 DEFRERE Jean-Luc
- 7 BONELLA Maurice
- 8 RONNEAU Philippe
- 9 STIERNON Nicole
- 12 DOCQUIER Jean-Marie
- 14 DOZIN Nadine, RENIER Dominique, FRAITURE Léon, MAES Maurice
- 15 LUDINANT Robert
- 17 DOZSA Béla, PIETTE Johnny
- 18 FONTEIJNE Joseph
- 19 PAULET José
- 21 DEMECHELEER Freddy
- 22 RANTASIA NUR ALANGAN
- 23 BRAIPSON Alain, DUBOIS Marcel
- 24 NOEL Pascal
- 25 MEURA Jonathan

## MARS

- 4 BALZAT Jean-François, DEGOSELY Patrick
- 5 WORONSKY Irène, BRONDELET Jean-Marie
- 8 BEROUDIAUX Jacques, BISCIARI Alain, GYSEBERGT Jean-Marie, VERHUST Willy
- 12 FRANCOIS Maryse
- 14 BOQUET André, HOC Emile, TASSIAUX Daniel
- 15 DUMEUNIER Céline
- 16 DUMEUNIER Jeannine
- 17 FISCHER José
- 19 KINET Marcel, LEFLOT Jean-Louis
- 22 BOLAND Henri
- 23 COJA Jean-Paul, VANDER VORST Guillaume
- 24 DE BLENDE Yves
- 25 POELMANS Louise, BOLAND-CLEMENT Emmanuel, PREUDHOMME Luc
- 26 ARNAUD Walter
- 27 GODART Jean-Christophe, KOWALCZYK Eryk
- 28 WINAND Emile
- 29 GERARD Lucien, RENIER Maurice
- 30 RENIER Anne-Marie
- 31 MEUNIER Pierre

# AVRIL

- 1 KEUNINCKX Bernard
- 2 MAYENS Alain
- 3 PENS Georges
- 4 KESLER Rudy
- 5 LEFEVRE Alain, LEPAGE Jonathan
- 9 DECLERCQ André
- 10 SPRUMONT Léon
- 12 LAUMONIER Alex, LAMURY Bernard
- 13 DESMETTE Christian
- 14 GOTHOT Georges
- 15 HENNECART Philippe
- 16 JEANMART Josy, VAN HAUDENHOVE Martine
- 17 DURIEUX Sandrine, KALAMAJSKI Dariusz
- 18 NAVEZ Eric
- 21 TURBANG Daniel, WILLEM Jean-Marie
- 24 CROONENBORGHES Michèle, HONNAY Pierre
- 27 DEBUS Pascal
- 29 SCLACMENDER Jacques
- 30 ARAUXO Robert, LEVEL Guy, SACRE Jean-Claude



## Les vœux de Noël

Voilà que l'année 2022 touche à sa fin et donc avec celle-ci le temps des Vœux, c'est le samedi 17 décembre 2022 en notre local de l'Interfédérale de Jambes que notre Section Namuroise de la FRME organise sa réception annuelle pour la remise de ses Vœux de Noël et également ceux du Nouvel An 2023.

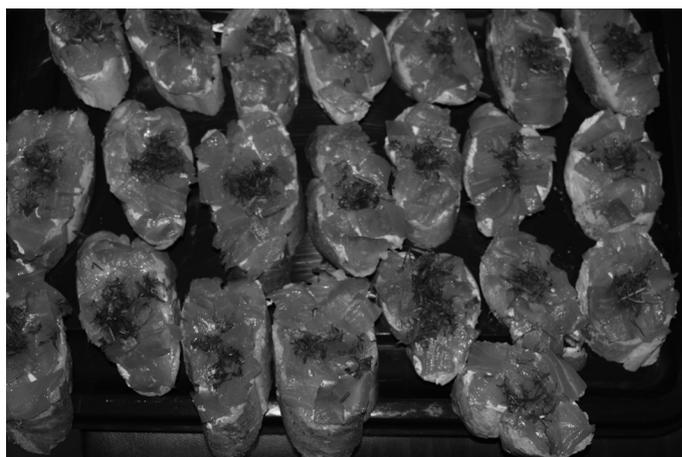
Ceci, la première, de manière normale après la période COVID mais la dernière fois en notre établissement actuel, à partir de l'an prochain, nous déménageons vers des locaux plus modernes.

À notre arrivée, nous avons l'Honneur d'être accueilli par le Président, Mr Éric Dumeunier et par les Commissaires de la Section.



Est à souligner, la présence cette année d'un de nos membres, venu de Norvège pour cette occasion.

Par la suite, l'apéritif est servi à l'ensemble des personnes présentes, accompagné d'amuse-bouches divers. C'est dans une belle ambiance, que tout ce petit monde partage un défilé de victuailles, apprécié de tous.



Comme chaque année (Sauf période Covid) est organisé la pesée du colis cadeau, le prix est attribué, comme à la dernière édition, à une Dame.

Félicitation à elle.

La fin d'après-midi continue dans la convivialité, la bonne humeur et se termine par la traditionnelle soupe à l'oignon.

Ce moment partagé ne peut être réalisé sans le dévouement de tout le Comité qui s'est vraiment investi pour la réussite de l'événement. Nous devons cela également à l'appui des Dames de la Section pour la préparation des différents plateaux de victuailles.

Félicitation et un tout grand merci à Elles.



En conclusion, c'est avec joie que l'on vous attend pour les Vœux de L'An prochain et de partager à nouveau un bon moment.



Un membre d'Assesse

# Les 100 ans du Soldat Inconnu Belge

**1922.**

Le 11 novembre est non seulement la date anniversaire de l'armistice qui mit fin aux hostilités sur la ligne de front de 750 kilomètres, partant de Nieuport en Belgique pour se terminer à la frontière suisse, en passant par différents champs de bataille. C'est aussi un jour férié où l'on célèbre les morts du premier et du second conflit mondial ainsi que ceux des autres conflits tombés lors d'opérations militaires ou d'actions de maintien de la paix auxquelles la Belgique a participé.

Cette année revêt un caractère spécial car ce 11 novembre, on commémore le centième anniversaire de l'inhumation du soldat inconnu belge au pied de la Colonne du Congrès à Bruxelles.

Le 11 novembre 1920, la France et le Royaume-Uni inhument leur soldat inconnu. Le français est inhumé à Paris sous l'Arc de Triomphe et le britannique (The Unknown Warrior) est inhumé à Londres dans l'abbaye de Westminster.

En 1922, la décision d'inhumer un soldat inconnu belge est prise.

Dès novembre, les restes de cinq soldats non identifiés morts pendant le conflit sont exhumés dans cinq cimetières représentant les différents champs de bataille belges : Liège, Namur, Anvers, Le front de l'Yser, La bataille de libération et de reconquête en octobre 1918.

Le 10 novembre 1922, un train spécial amène les dépouilles en la gare de Bruges où la salle d'attente de première classe est transformée en chapelle ardente.



Accompagné du Ministre de la Défense Nationale, Monsieur Albert DEVEZE, Monsieur Reinold HAESBROUCK, aveugle de guerre à Dixmude, a l'honneur de désigner le cercueil du soldat inconnu.

Selon les sources de l'époque, le choix de Monsieur HAESBROUCK s'est porté sur la quatrième bière en se souvenant du numéro de l'unité à laquelle il appartenait : 1<sup>ère</sup> Division d'armée, 1<sup>er</sup> Groupe, 1<sup>er</sup> Escadron, 1<sup>er</sup> Peloton.

Après que le soldat inconnu ait été désigné par Monsieur HAESBROUCK avec son bâton blanc, le corps est placé dans un cercueil spécial en acajou orné de casques et de lauriers d'argent.

De 18 à 21 heures, la population peut se recueillir devant le cercueil surmonté d'une grande croix.

Les autres cercueils ont également le même hommage. Tandis que les 4 bières restantes seront inhumées dans le cimetière militaire de Assebroeck le 11 novembre, le cercueil contenant la dépouille du soldat inconnu prendra la direction de Bruxelles.

Ce 11 novembre 1922, le soldat inconnu arrive par train à la gare de Bruxelles-Nord et sa dépouille est transférée jusqu'à la Colonne du Congrès sur un affût de canon.

Le cortège funèbre comprend le Roi Albert 1<sup>er</sup> et son fils, le Prince Léopold, tous deux casqués.

Arrivés sur place, le cercueil est déposé par huit invalides de guerre.

Une fois fait, les honneurs sont rendus et avant l'inhumation, le Roi attache sur un coussin de velours les décorations suivantes : Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold avec palme, Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II avec palme, Croix de guerre avec palme, Médaille de l'Yser, Médaille de la Victoire, Médaille Commémorative 1914-1918. Les chefs des délégations alliées y épinglent quant à eux les distinctions ci-après : Croix de guerre française, Croix de guerre italienne, Croix de guerre polonaise, Croix de guerre roumaine, Croix de guerre portugaise, United States Medal of Honor.

A 11h25 un coup de canon annonce la descente du corps dans la tombe et la dalle mortuaire est scellée avec comme inscription : Ici repose un soldat inconnu mort pour la Patrie 1914-1918.

Fin 1922, le Chevalier de GOEMAERE, ancien combattant propose de placer quatre torches allumées en permanence sur la tombe du Soldat Inconnu. La Flamme éternelle est allumée pour la 1<sup>ère</sup> fois le 2 novembre 1924. Une ASBL intitulée "Comité de la Flamme" est fondée en 1951 et le 11 novembre 2005, ce comité est transféré à la Défense. Depuis lors, le Commandement militaire de la Région de Bruxelles-Capitale veille aux traditions de raviver la Flamme éternelle.



**2022.**

Pour commémorer cet événement, le "War Heritage Institute" a créé une évocation historique destinée au grand public et aux jeunes. Le moment fort sera le "Gathering of the Soil". Des panneaux d'information ont été placés dans 5 cimetières militaires où, du 07 au 09 novembre 2022, de la terre a été prélevée à :

Liège-Robermont le 08 Nov, Namur-Champion le 08Nov, Lierrele 07 Nov pour Anvers, Adegemle 07 nov, Keiem près de Dixmude le 09 Nov.

Cette terre collectée est ensuite placée dans des urnes et transportée le 10 novembre 2022 à Bruges Ces cinq urnes ainsi rassemblées remplaceront symboliquement les cinq cercueils d'au-trefois. Ensuite, une des 5 urnes est désignée lors de la cérémonie. Ce 11 novembre 2022, un véhicule militaire quitte Bruges vers Bruxelles.

Le 11 novembre 2022, Sa Majesté le Roi est arrivé au Soldat Inconnu à 10h30 accompagné de l'Escorte Royale à Cheval. Après avoir passé le détachement d'Honneur à l'esplanade, le Roi a rejoint la tribune. Après l'allocution du représentant des associations de vétérans suivi d'un mes-sage exprimé par un représentant de la jeunesse, un film historique est projeté. La cérémonie s'est poursuivie à 11 heures par le dépôt d'une gerbe sur la Tombe du Soldat Inconnu, Minute de silence, Ravivage de la Flamme éternelle, Signature du Livre d'Or.

Ensuite, l'urne contenant la terre est remise solennellement à Madame Marie-Jeanne HAESE-BROUCK, nièce de Monsieur Reinold HAESBROUCK qui a désigné le premier soldat inconnu cent ans auparavant. L'urne est ensuite remise au Commandant militaire de la Région de Bruxelles-Capitale, Président du Comité de la Flamme.

Avant de quitter la cérémonie, le souverain saluera un certain nombre de présidents d'associa-tions patriotiques ainsi que des représentants des mouvements de jeunesse.



Source : Chef du Protocole–Cabinet du Chef de la Défense.

# 2023

JANVIER 2023							FÉVRIER 2023							MARS 2023						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
						1			1	2	3	4	5			1	2	3	4	5
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	10	11	12	6	7	8	10	11	12		
9	10	11	13	14	15	16	13	14	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17	19	
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24	25	26
23	24	25	26	27	28	29	27	28						27	28	29	30	31		
30	31																			
AVRIL 2023							MAI 2023							JUIN 2023						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
					1	2	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4
3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	12	13	14	5	6	7	9	10	11		
10	11	12	14	15	16	17	15	16	17	18	19	21	12	13	14	15	16	18		
17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
24	25	26	27	28	29	30	29	30	31					26	27	28	29	30		
JUILLET 2023							AOÛT 2023							SEPTEMBRE 2023						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
					1	2		1	2	3	4	5	6					1	2	3
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	
10	11	12	14	15	16	17	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	15	16	17	
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	31				25	26	28	29	30		
31																				
OCTOBRE 2023							NOVEMBRE 2023							DÉCEMBRE 2023						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
					1	2		1	2	3	4	5	6					1	2	3
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	
9	10	11	13	14	15	16	13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	15	16	17	
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31
30	31																			

Sans oublier nos activités de section :

Nos réunions mensuelles : 12 Jan, 09 Fév, 09 Mar, 13 Avr, 11 Mai, 08 Jun,  
13 Jul, 10 Aou, 14 Sep, 12 Oct, 09 Nov, 14 Déc

Notre AG suivie du Banquet : 18 Mar

Le Relais de l'Urne Provinciale : 20 Mai

L'activité de juin : 17 Jun

L'excursion de septembre : 27 Sep

Les Vœux de Noël : 16 Déc

## **Pour tout versement**

Cotisation, banquet, commande d'équipement, activité trimestrielle, repas, don, autre ...

Le numéro de compte de la section est le :

**IBAN : BE90 0000 7933 9532**

**BIC : BPOTBEB1**

La seule adresse a inscrire sur le bulletin de versement :

**F.R.M.E. Sect NAMUR**

**Rue Marcel Betbeze 14/6**

**1080 Bruxelles**





**ATCHOU!**

